



Tribunal administratif fédéral: première réunion de la Direction

Berne, le 27 octobre 2005. Deux semaines après son élection, la Direction provisoire du nouveau Tribunal administratif fédéral (TAF), présidée par Hans Urech, s'est réunie dans le cadre d'un atelier intensif et a rendu ses premières décisions concernant la mise en place de ce nouveau tribunal. A cette occasion, les cinq membres constituant la Direction provisoire du Tribunal ont arrêté la procédure à suivre pour pourvoir les principaux postes de direction au sein du Secrétariat général, et l'attribution des compétences internes. Figuraient également à l'ordre du jour des questions portant sur le recrutement du personnel, l'informatique, la logistique, le financement, ainsi que sur l'information et la communication. Les 72 nouveaux juges du Tribunal administratif fédéral, que l'Assemblée fédérale a élus, le 5 octobre 2005, en même temps que la Direction provisoire du tribunal, seront informés, en interne, des résultats de la réunion.

Les compétences au sein de la Direction provisoire du TAF ont, d'un commun accord, été attribuées comme suit: Hans Urech (président) sera responsable du personnel et de l'information, tandis que Philippe Weissenberger (vice-président) se chargera des domaines relatifs au droit et à la gestion des connaissances. Claudia Cotting-Schalch sera, quant à elle, compétente en matière de recrutement du personnel, les secteurs des finances, de la construction et de la chancellerie revenant à Bruno Huber. Enfin, Christoph Bandli sera essentiellement responsable de tout ce qui a trait à l'informatique.

«En instituant le Tribunal administratif fédéral, nous souhaitons contribuer à mettre en place, dans notre pays, une jurisprudence de qualité» a déclaré Hans Urech, qui, jusqu'à la mise en exploitation du Tribunal administratif fédéral, continuera d'assurer la direction de la Commission de recours du Département fédéral de l'économie (DFE) et de celle pour les questions de concurrence. Et d'ajouter : «L'esprit d'ouverture qui a régné durant les trois jours de l'atelier m'a convaincu que nous formons une excellente équipe».

Le Tribunal administratif fédéral sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2007, et siègera provisoirement dans la région de Berne. Son transfert à Saint-Gall est prévu pour 2010 au plus tôt. Prenant le relais des 36 commissions et services de recours en fonction jusque-là, il sera chargé d'examiner et de juger les recours déposés contre les décisions rendues dans l'administration fédérale. Doté au final de quelque 400 employés, il formera, avec le Tribunal fédéral et le Tribunal pénal fédéral, l'un des trois plus grands tribunaux de Suisse.

Renseignements supplémentaires:

Hans Urech, président, tél.: 031-324-8143; courriel: hans.urech@reko-evd.admin.ch